



JOURNÉE D'ACTUALITÉ

Retrouvez toute l'offre de formation sur
WWW.CNFPT.FR



Qualité de l'air intérieur et bâtiment pour les établissements accueillant des enfants de moins de 6 ans et les écoles maternelles

Cette journée est réalisée en partenariat avec le Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS

Mardi 17 décembre 2013 de 9h30 à 17h00
Au CNFPT - 440 rue des Universités - 38400 St Martin d'Hères

Problématique :

Pour répondre aux exigences de la loi Grenelle 2, les propriétaires et exploitants d'ERP accueillant des populations sensibles ou sur de longues périodes doivent désormais surveiller la qualité de l'air intérieur. Cette réglementation concerne les crèches, les écoles, les établissements d'accueil de personnes handicapées ou encore les établissements pénitentiaires pour mineurs. La date limite d'application est le 1er janvier 2015 pour les établissements accueillant des enfants de moins de 6 ans et les écoles maternelles ; les échéances pour les autres catégories d'établissements sont progressives jusqu'en 2023.

Cette journée met l'accent sur le rapport entre cadre bâti et santé, de la conception, l'usage de matériaux, les produits utilisés, les équipements qui le composent jusqu'aux usages faits et leurs nuisances.

Publics :

Responsables des services techniques, cadres des services patrimoines et bâtiments et gestionnaires de patrimoine bâti, responsables en charge de projets de conception ou de réhabilitation de bâtiments destinés à l'accueil de jeunes enfants, ingénieurs et techniciens santé environnement des collectivités.

Inscription :

Le bulletin d'inscription, disponible en téléchargement sur le site internet du CNFPT www.cnfpt.fr, est à retourner dûment complété à l'adresse ci-dessous avant le **03 Décembre 2013**.

Le repas est pris en charge par le CNFPT, les frais de déplacement sont à la charge de la collectivité.

Contact :

**Inscriptions & logistique
Programme**

Vanessa Thèvenod – Tél : 04 76 15 05 02 – vanessa.thevenod@cnfpt.fr
Sandrine Gourin, conseillère formation – Tél : 04 76 15 15 72

Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS



CNFPT – Délégation régionale Rhône-Alpes Grenoble
440 rue des Universités – CS 50051
38402 Saint Martin d'Hères cedex

Programme de la journée organisée en partenariat avec le Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS

Matinée : cadre réglementaire et approche technique de QAI et bâtiment

09h30 Ouverture – Laurent Descot, Directeur Adjoint chargé de la formation CNFPT

09h35 Introduction – Patrice Voir, Président du Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS, adjoint chargé de la Santé à la ville de Grenoble

10h00 Cadre réglementaire – Agence Régionale de Santé, Céline Jaillot, technicienne sanitaire conseillère en environnement intérieur

10h30 Comment garantir la QAI de la conception à l'exploitation d'un bâtiment, -- MEDIECO Conseil & Formation, ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain, Dr. Suzanne Déoux

12h30 Déjeuner

Après-midi : Expériences & témoignages, modalités pratiques de mise en œuvre

14h00 Campagne de mesures dans les écoles maternelles de la ville de Grenoble
Ville de Grenoble, direction de la Santé, Hugues Fradet

14h30 Mesure de la QAI de la crèche « La ferme Julien »
Ville de Chambéry, service Environnement et Santé publique, Fabrice Dufus

15h00 Pour un habitat favorable à la santé
Ville d'Aix-les-Bains, direction générale adjoint des services techniques, Philippe Michal

15h45 Mise en œuvre des modalités de la surveillance obligatoire de la qualité de l'air des bâtiments, MEDIECO Conseil & Formation, ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain, Dr. Suzanne Déoux

16h30 Synthèse des débats & conclusions – Michèle Corbin, Adjointe au Maire de Bourgoin Jallieu, déléguée à l'action sociale et à la santé

Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS



CNFPT – Délégation régionale Rhône-Alpes Grenoble
440 rue des Universités – CS 50051
38402 Saint Martin d'Hères cedex